

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Le public est informé que, par arrêté en date du 10 juillet 2017, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Michel-sur-Meurthe.

Cette enquête publique aura lieu du 28 juillet 2017 à compter de 9h00 au 9 septembre 2017 jusqu'à 11h30 à la Mairie de Saint-Michel-sur-Meurthe.

Le dossier d'enquête pourra être consulté durant cette période et chacun pourra consigner ses observations soit sur le registre prévu à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du Service Urbanisme de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges – 1 rue Carbonnar à Saint-Dié-des-Vosges ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/412> ou via le site de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

M. Alain MARCHAL est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra le public à la Mairie de Saint-Michel-sur-Meurthe – 1 place Georges Phelipeaux :

- lundi 31 juillet 2017 de 9h30 à 11h30
- mercredi 30 août 2017 de 9h30 à 11h30
- samedi 9 septembre 2017 de 9h30 à 11h30

Les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public au service Urbanisme de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et sur le site de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.